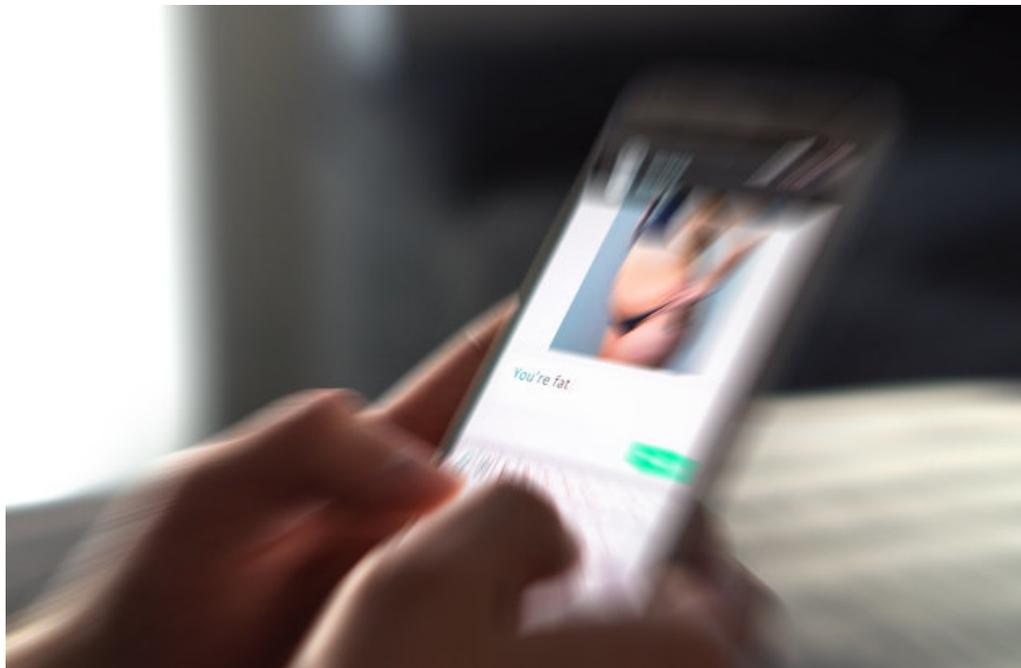


Maroc: La cyberviolence à l'égard des femmes passe au microscope des ONG

Par Kaoutar Laili

"C'est une forme de violence qui doit être prise au sérieux".



TERO VESALAINEN VIA GETTY IMAGES

SOCIÉTÉ - Qui dit nouveaux outils numériques, dit nouvelles formes de violences. Avec la démocratisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont les réseaux sociaux, applications et logiciels, de plus en plus de personnes sont victimes de harcèlement, menaces, insultes ou humiliations moins virtuelles qu'il n'y paraît: on parle alors de cyberviolence. Et comme pour les autres formes de violences, les femmes restent l'une des cibles principales. Face à ce fléau, un réseau d'ONG agissant à travers le Maroc a décidé de lancer [un sondage en ligne](#).

Réalisé par [Mobilising for Rights Associates \(MRA\)](#), en partenariat avec 7 associations opérant dans diverses régions du pays, ce sondage en ligne à remplir de façon anonyme, en arabe et en français pour une diffusion plus large, vient en complément de plusieurs actions sur le terrain et entretiens approfondis avec les femmes, les acteurs publics, ainsi qu'avec les opérateurs de télé-communication pour savoir comment, eux, répondent à ce genre de pratiques. Les ONG organisent

également des focus groupes auprès de jeunes filles dans les écoles et lycées du Maroc pour recueillir leurs expériences. Clôturée en mars prochain, cette étude donnera lieu à un rapport qui sera rendu public dès l'été.

“Suite aux réformes récentes de la loi 103-13 pour la lutte contre la violence faite aux femmes au Maroc, nous avons remarqué que plusieurs textes de loi criminalisaient certaines formes de violences facilitées par la technologie. C'est très novateur dans la législation, mais actuellement, il y a un manque cruel d'informations à ce sujet, que ce soit de la part de l'État, des acteurs publics ou des associations. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une étude”, explique au *HuffPost Maroc* Stephanie Willman Bordat, avocate et membre fondatrice de l'ONG de défense des droits des femmes Mobilising for Rights Associates (MRA).

“Nous voulons ainsi créer une base de connaissance sur les violences facilitées par les TIC, savoir comment ce phénomène est vécu par les femmes au Maroc, mais aussi connaître les réactions et les réponses des acteurs publics (tribunaux, forces de l'ordre, police) face à la cyberviolence” poursuit la militante, ajoutant qu'il s'agit ici de la première phase de recherche.



OCUSFOCUS VIA GETTY IMAGES

La prochaine étape de l'étude sera lancée en fin d'année et visera à développer des outils de plaidoyer et de sensibilisation pour changer davantage les lois et les procédures sur la base des résultats obtenus. Les associations espèrent ainsi améliorer la manière de répondre à ces violences.

Elle appelle à une prise de conscience à ce sujet, "parce que c'est maintenant dans la loi, mais aussi parce que c'est une forme de violence qui doit être prise au sérieux". Activiste depuis de longues années, Stephanie Willman Bordat insiste en effet sur le fait que les violences digitales précèdent souvent un passage à l'acte bien réel. Plusieurs femmes menacées sur les réseaux sociaux, harcelées ou qui font l'objet de chantage, par SMS ou par mail, ne sont pas prises au sérieux, jusqu'à ce que la personne devienne victime d'un acte de violence dans la vie réelle.

Une initiative qui vise à améliorer la vie des femmes pour créer un espace sécurisé pour tous, loin de ce jeu d'oppression, de chantage et de sexisme où les femmes sont souvent discriminées, voire menacées.